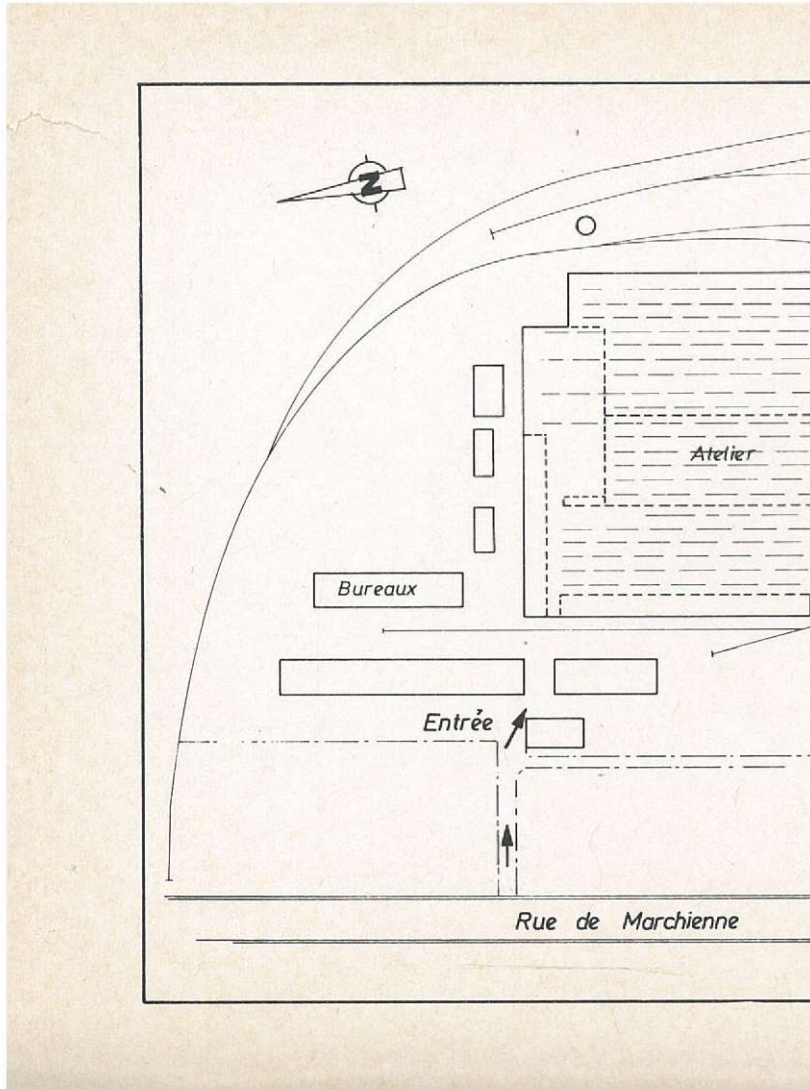
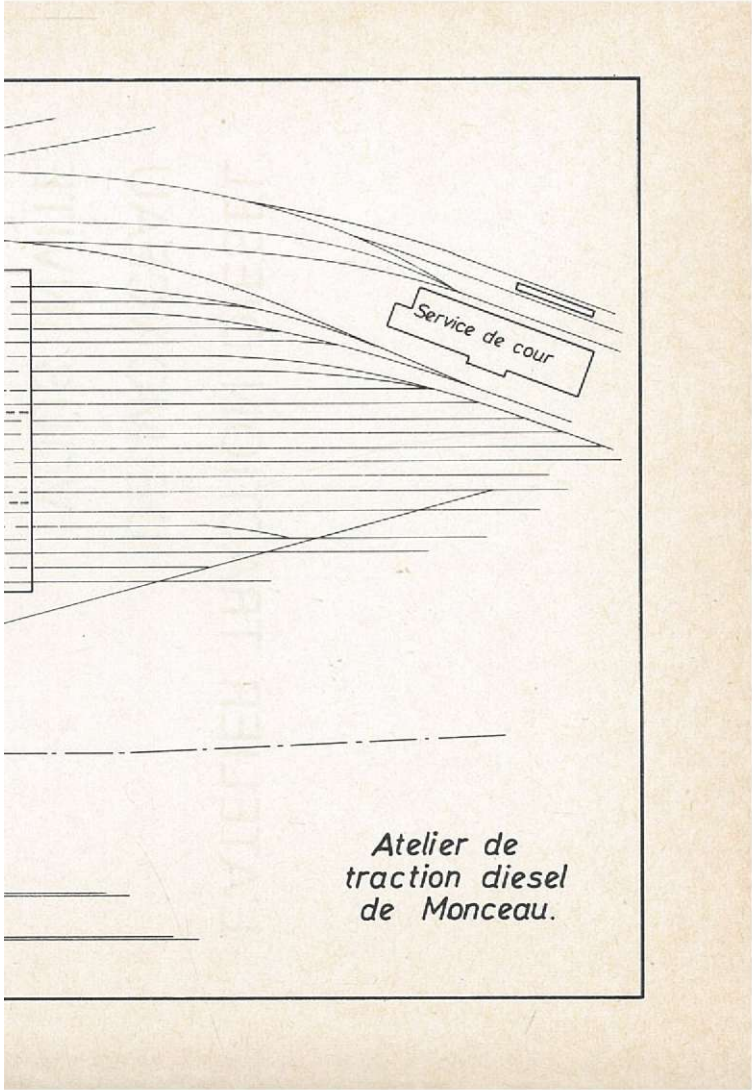


L'ATELIER TRACTION DIESEL
DE MONCEAU
VOUS INVITE



L'ATELIER TRACTION DIESEL
DE MONCEAU
VOUS INVITE





Atelier de
traction diesel
de Monceau.

L'ATELIER DE TRACTION DIESEL DE MONCEAU.

Situé à Roux, au cœur de l'agglomération carolorégienne, le long du canal de Charleroi à Bruxelles et de la voie ferrée Charleroi-Bruxelles, l'Atelier de Monceau peut être considéré comme l'un des plus importants du pays.

Plus de 900 personnes y sont occupées dont 400 conducteurs de traction électrique et diesel.

HISTORIQUE DE L'ATELIER.

Les premières locomotives à vapeur furent garées à Monceau à la fin du siècle dernier dans des hangars loués par l'Etat Belge à une société de charbonnages.

Pour répondre aux besoins toujours croissants de l'industrie du bassin de Charleroi, de nouvelles installations furent érigées en 1912. Elles furent détruites par les bombardements aériens en 1944.

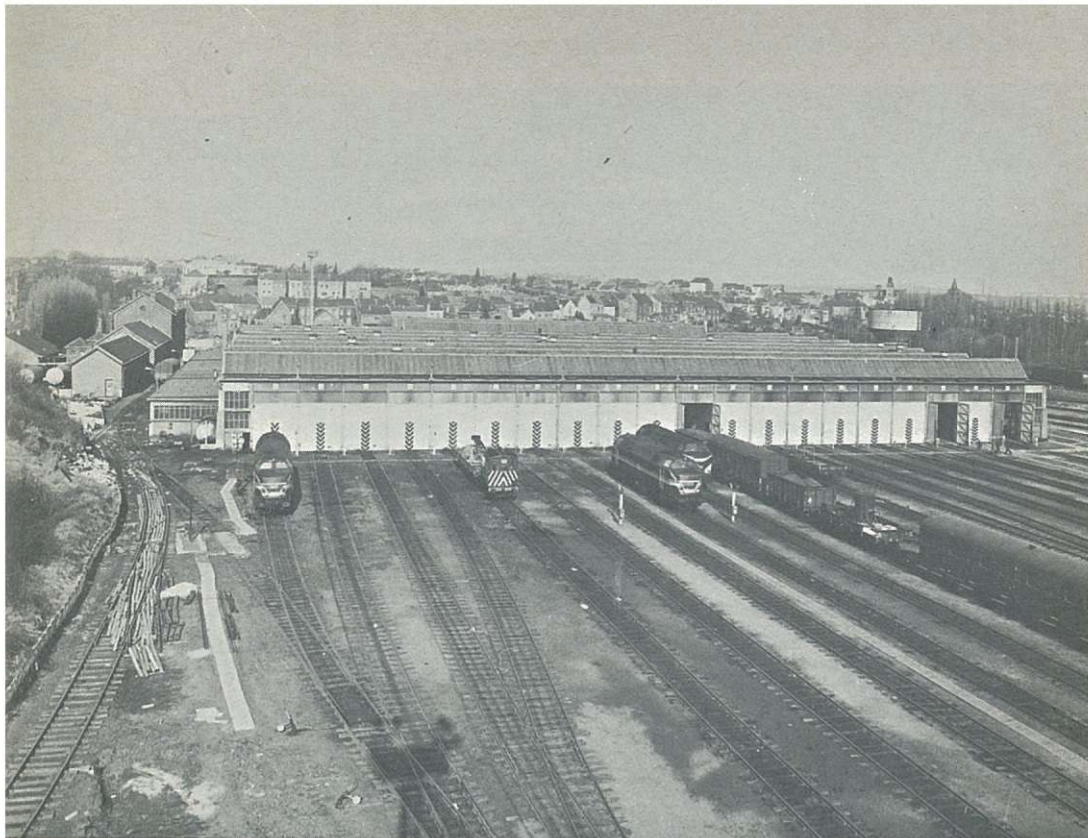
De cette époque subsiste encore le bâtiment situé à l'entrée abritant les vestiaires du personnel roulant et les anciens bureaux administratifs transformés en classes et salles de didactique pour les élèves-conducteurs.

Reconstruits en 1945, les bâtiments actuels de l'atelier constituent un ensemble moderne doté de tout l'outillage nécessaire pour le maintien en ordre de marche de son parc de locomotives.

La tâche essentielle de l'atelier est de fournir le matériel de traction nécessaire à la remorque de nombreux trains.

Le chemin de fer assure dans le groupe de Charleroi un trafic annuel de 30 000 000 t de marchandises nécessitant la mise en marche de 414 trains par jour, formés pour la plupart dans les grandes gares de Monceau, Châtelineau et Charleroi-Sud-Quai où les locomotives de manœuvre travaillent nuit et jour.

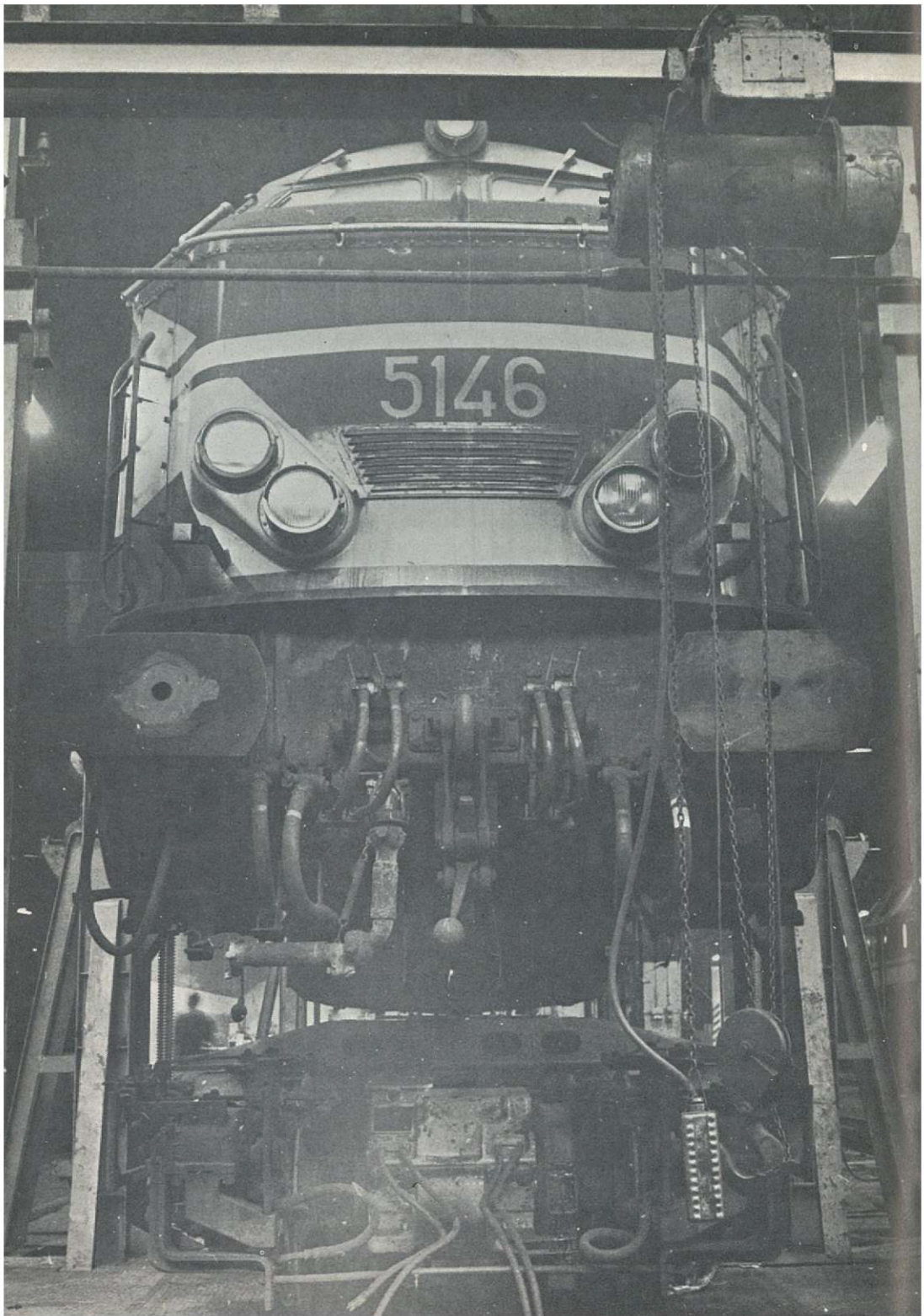
237 trains assurent en outre le transport journalier de plusieurs milliers de voyageurs.



Pour la formation et la remorque de tous ces trains, l'atelier dispose de 20 locomotives diesel électriques T 51, de 47 locomotives T 73, de 25 locomotives T 83 et d'un nombre variable de locomotives et automotrices électriques.

350 000 km sont parcourus mensuellement par les automotrices et 150 000 km par les locomotives électriques.

Les locomotives diesel de ligne T 51 se contentent de 140 000 km.



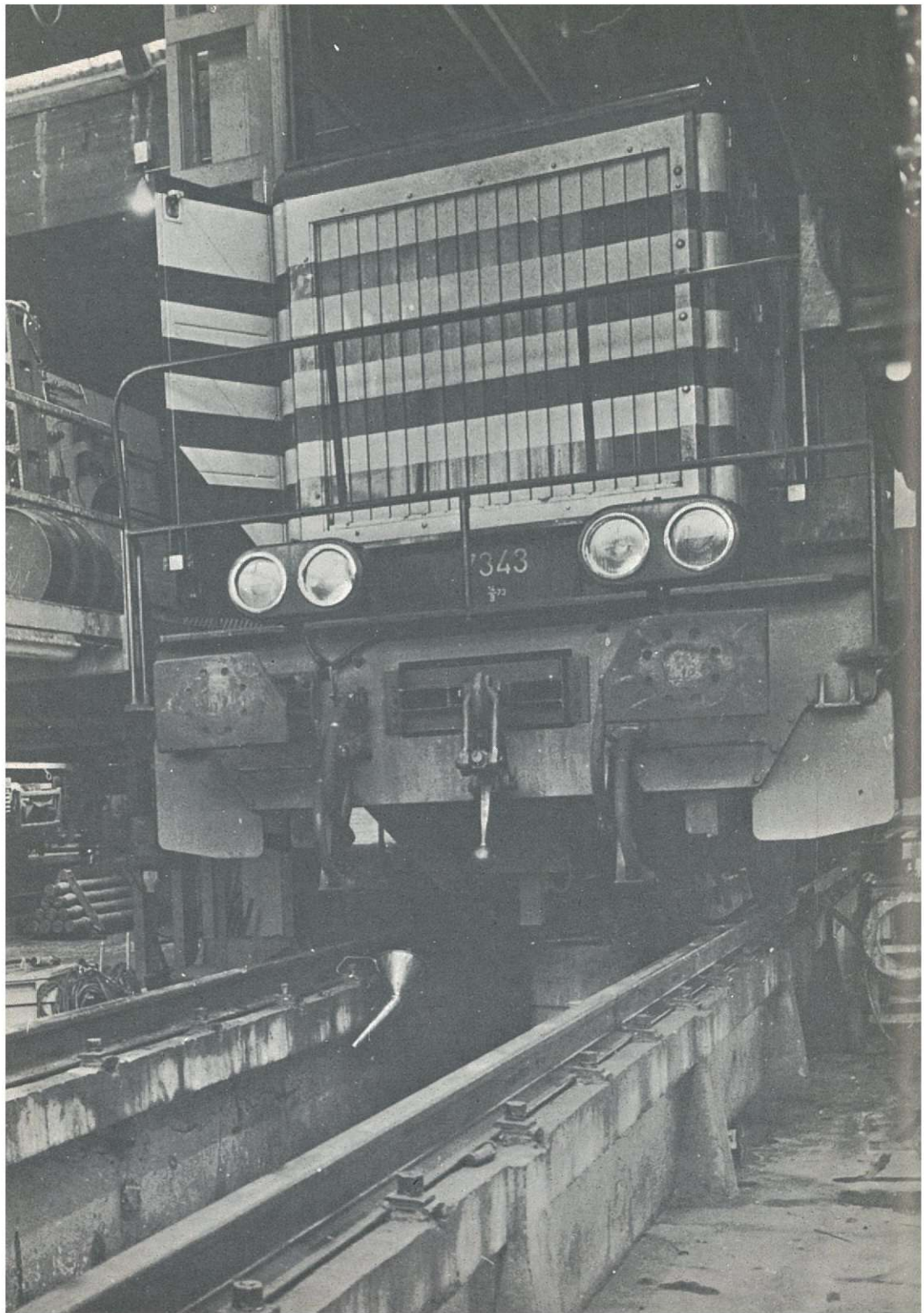
**MATERIEL DE TRACTION
DE L'A.T.D.**

LOCOMOTIVE
DIESEL ELECTRIQUE T 51.

Moteur diesel : 4. temps suralimenté;
8 cylindres en ligne puissance nomi-
nale de 2000 CV;
vitesse de rotation :
325 à 650 tr/min.

Transmission : la génératrice principale entraînée
par le moteur diesel alimente six
moteurs de traction suspendus par le
nez et logés dans les deux bogies.

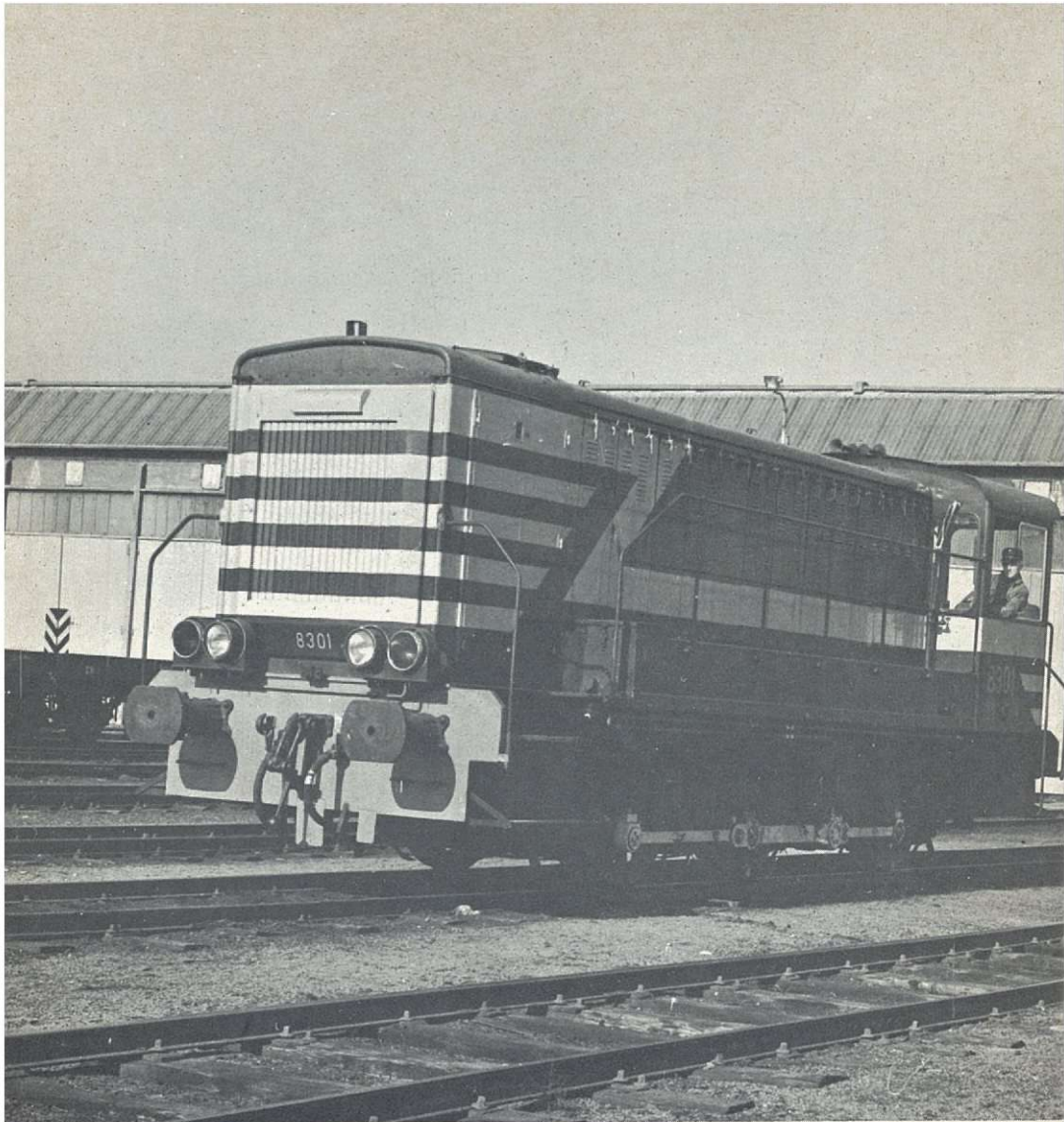
Ces locomotives d'un poids total de 117 t peuvent
atteindre une vitesse maximale de 120 km/h.



LOCOMOTIVE DIESEL
DE MANŒUVRE T 73.

Moteur diesel : 4 temps suralimenté;
6 cylindres en ligne puissance nomi-
nale de 750 CV;
vitesse de rotation :
475 à 950 tr/min.

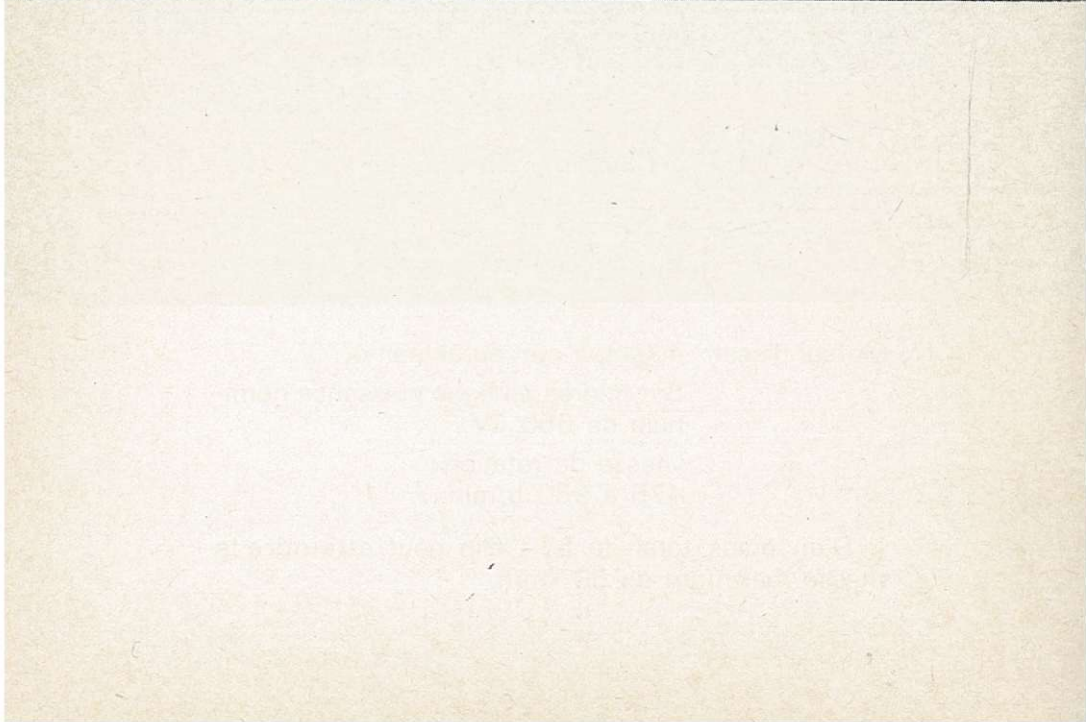
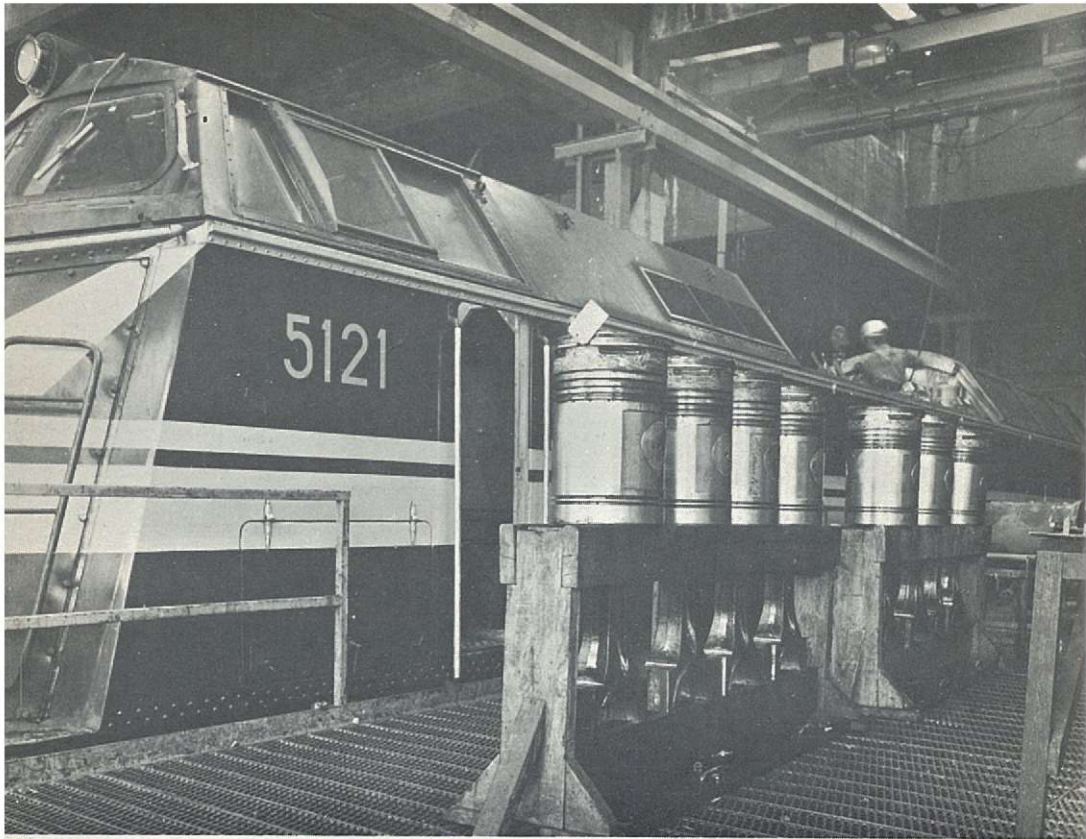
Son poids global est de 56 t et elle peut atteindre
la vitesse maximum de 60 km/h.



LOCOMOTIVE DIESEL
DE MANŒUVRE T 83.

Moteur diesel : 4 temps non suralimenté;
6 cylindres en ligne puissance nomi-
nale de 550 CV;
vitesse de rotation :
475 à 950 tr/min.

D'un poids total de 57 t elle peut atteindre la
vitesse maximum de 50 km/h.



ENTRETIEN DES LOCOMOTIVES DIESEL.

La fonction essentielle de l'atelier est de fournir des locomotives en ordre de marche pour la remorque des trains.

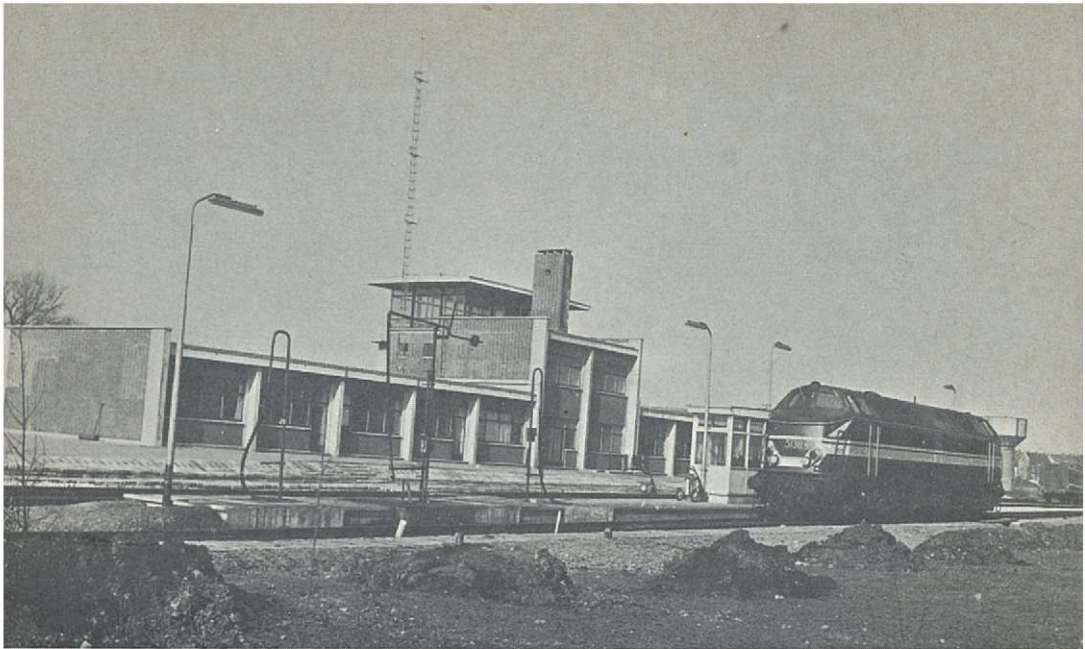
Tout comme d'autres véhicules, une locomotive doit subir des entretiens et des revisions.

C'est ainsi que toutes les locomotives subissent un contrôle de sécurité tous les 5 à 10 jours.

Un entretien courant pour les locomotives de ligne est prévu tous les 10 000 km et un gros entretien tous les 100 000 km.

A 800 000 km elles entrent à l'Atelier Central de Salzinnes pour y subir une mise en ordre complète et reprendre ensuite du service pour un nouveau parcours de même ordre.

En ce qui concerne les locomotives de manœuvre, un entretien courant est prévu tous les 3 000 km, un gros entretien tous les 24 000 km, ces locomotives rentrent à l'Atelier Central de Salzinnes, après 200 000 km pour une revision complète.



Faint, illegible text is visible on the page, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.

SECURITE ET HYGIENE DU TRAVAIL.

Une attention spéciale est accordée à la sécurité et l'hygiène du travail. Un service de sécurité permanent veille au bon état des différents engins et machines. Un comité permanent de sécurité examine dans ses réunions mensuelles toutes les mesures tant d'ordre technique, d'organisation et psychologique qui pourraient promouvoir la sécurité, l'hygiène et la conservation du milieu.